



LAngages, Discours et REPrésentations
Université d'État d'Haïti

École Normale Supérieure & Faculté d'Ethnologie
Master Philosophie & Master Anthropologie sociale

Journées d'Étude Internationales, 13 et 14 avril 2023

**« La crise mondiale et régionale des
démocraties »**

Port-au-Prince, avril 2023

Université d'État d'Haïti (UEH)

Laboratoire LADIREP

École Normale Supérieure & Faculté d'Ethnologie

Master Philosophie & Master Anthropologie sociale

Journées d'Étude, 13 et 14 avril 2023

« La crise mondiale et régionale des démocraties »

Co-organisateurs : Jean Waddimir Gustinvil, directeur adjoint et membre de Ladirep, Odonel Pierre-Louis membre de l'axe 2 de LADIREP, Edelyn Dorismond, Responsable de l'Axe 2 de Ladirep, Mislors Dexai, secrétaire exécutif de LADIREP, Jhon Picard Byron, directeur de ladirep

Invités spéciaux : Michèle Duvivier Pierre-Louis, Ronald Jean-Jacques, Bildadson Cadelus,

Partenaires : la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL) ; le Vice-Rectorat à la Recherche de l'UEH

Comité scientifique : Jean Waddimir Gustinvil, directeur adjoint de Ladirep, Odonel Pierre-Louis membre de l'axe 2 de ALDIREP, Edelyn Dorismond, Responsable de 2 de Ladirep, Mislors Dexai, Jhon Picard Byron, directeur de ladirep, Anders, Diego Paredes. Stephane Douailler (Paris8), Jerry Michel.

Comité d'organisation : Jean Waddimir Gustinvil, directeur adjoint et membre de Ladirep, Odonel Pierre-Louis membre de l'axe 2 de ALDIREP, Edelyn Dorismond, Responsable de 2 de Ladirep, Mislors Dexai, Jhon Picard Byron, directeur de ladirep

Comité de logistique et d'accueil : Mme Flaure Joseph, Faculté d'Ethnologie, Secrétaire du laboratoire LADIREP, Mme. Thara Saint Hilaire, ENS, Mémoire, Département de Lettres modernes/ENS, Mme. Mirliè Darrelus, Département de philosophie, Mémoire/ENS, Mme. Euthnide Elasco, Département de philosophie, Mémoire/ENS ; Mme. Maloune Guercelus, Faculté d'Ethnologie, Service de gestion des dossiers académiques, Mme Vedna Desulme, Département de philosophie/ENS, Mme. Francesca Mintor, Département de Lettres Modernes/ENS, Mme. Tamara Versené, Faculté d'Ethnologie, secrétariat du décanat.

Coordonnateur : Mme Flaure Joseph

Programme

Journée 1

9:30 – 10h:00 Accueil et inscription

10:00 – 10:15 Propos de bienvenue du directeur de LADIREP
Jhon Picard Byron

Ouverture

Allocution du Vice-recteur à la Recherche
Jacques Blaise

10 :30-10 :45 **Introduction des Journées d'étude**
Jean Waddimir Gustinvil

11:15-12:45 **Session I –**
Président : Odonel Pierre-Louis

- « La paix comme invention politique. Dé-démocratisation et transformation démocratique en Colombie »
Diego Paredes Goicochea, Conicet (IIGG-UBA) Universidad Nacional de Mar del Plata
- « Les masses des groupes subalternisés, leurs adresses politiques face au déni de représentation et de leur capacité dans l'histoire de la démocratisation en Haïti ».
Jean Waddimir Gustinvil, LADIREP/UEH
- « Stratégies de lutte politique et enjeux démocratiques : à la recherche des lieux d'encrage de l'agir politique en contexte haïtien »
Francklin Benjamin, UniQ

12 :45-13:15 Pause

13:15-15 :00 **Session II -**

Président : Francklin Benjamin

- « Marginalisation économique, légitimation politique et gangstérisations de l'économie en Haïti »
Frédéric Gérald Chéry, FASCH/UEH

- « Démocratie en Haïti : entre malheurs providentiels et ordinaires, pauvreté et la
faim ? »
Odonel Pierre-Louis, LADIREP/UEH
- « Démocratie et mémoire collective : réflexion à partir de la société haïtienne »
Jerry MICHEL, UEH, LADIREP

Journée 2

9h: 30 Accueil

10:30-11:30 **Session III -**
Président : Sabine Lamour

- « Un nouveau style de gouverner sur fond de crises ? De la « doctrine du choc » à la doctrine d'intouchabilité »
Anders Fjeld
- « Naturalisations de la colère et éthiques indisciplinaires »
Stéphane Douailler, Professeur émérite de philosophie de l'Université Paris 8
- « Comment penser la démocratie quand la politique du peuple est anti-demos ? »
Jhon Picard Byron

11:00 - 12:30 **Session IV -**
Président : Louis Rodrigue THOMAS

- « La démocratie au prisme du genre »
Mislou Dexai, LADIREP/UEH
- « La socialisation différenciée des sexes : impensée de la crise haïtienne »
Sabine Lamour, CRESPPA/CSU/CNRS/Paris8, UEH/FASCH
- « Démocratie sanitaire et injustices épistémiques en santé: quelles articulations »
Lukinson Jean, LADIREP-UEH

12:30 Pause

13:00 – 15:00 **Session V-**

Président : Bildadson Cadelus, UEH/FASCH

- « Le vodou haïtien : sémiotique d'une résistance sociopolitique dans la société contemporaine »
Mickelson Célestin, LADIREP/UEH
- « La fragilité démocratique. Le « peuple introuvable » et l'imaginaire aristocratique du pouvoir (politique) »
Edelyn Dorismond, LADIREP/UEH
- « Des formes de subjectivités transies : tendances haïtiennes du « populisme », du XIXe au XXIe siècle. »
Louis Rodrigue THOMAS, ENS/UEH

Argumentaire : Résumés, Notices biobibliographiques

Les masses des groupes subalternisés, leurs adresses politiques face au déni de représentation et de leur capacité dans l'histoire de la démocratisation en Haïti.

Jean Waddimir Gustinvil, LADIREP/UEH

L'ordre de représentation politique qui s'est institué en Haïti au lendemain de l'indépendance rentre en crise avec l'avènement des masses paysannes sur la scène politique. Ce que les historiens nomment la révolution de 1843 est en fait le nom d'une révolution dans la révolution tant dans l'ordre symbolique que dans l'ordre du visible autour d'un conflit ou d'un tort : l'oubli des droits des nouveaux citoyens.

L'entrée par effraction des masses, des civils et des noirs dans l'ordre de représentation du politique en déjouant l'ancien ordre des partages. Un droit de représentation dans les espaces de représentation de pouvoir est réclamé par des masses, des subalternisés de la révolution allant de 1843-1846. Depuis, les expériences de demande de démocratisation deviennent l'objet d'une offensive d'un consensus démosphobe entre ceux et celles qui s'identifient comme élites, intellectuels ou *expertocrates*. La haine du peuple ne s'est jamais portée aussi bien dans la société haïtienne. Le peuple mineur qu'il faut sauver contre son ignorance et contre son incapacité à se prendre en charge constitue l'un des poncifs du topos anti-participation du populaire dans les lieux du pouvoir. Les scènes d'adresse de la crise 1843 à 1846, de la crise 1945 à 1956 et celle de 1980 à nos jours ont pour point commun la répétition de la même adresse à savoir une demande d'égalité politique qui fait également objet de la même haine et du même déni : celui de représentation. Partant de l'idée que la répétition est toujours le symptôme d'une certaine pathologie, Il y a lieu de constater un malaise dans l'espace d'interaction entre les acteurs et leurs scènes répétitives : haine du peuple versus demande d'égalité politique. Or, les discours hégémoniques de la *démosphobie* (la peur bleue du démos qui va jusqu'à le haïr) et la surdité des élites ne veulent pas entendre raison. Cela dit, cette pathologie institue un tort qui est porté dans les discours et se traduit dans les pratiques.

Ces discours ont donc pour corollaire et constante l'histoire d'une méprise depuis l'avènement de ce tort jusqu'à aujourd'hui, elle se décrit comme l'histoire d'une mésentente sur fond de laquelle se noue un mépris social pour les revendications du droit d'avoir des droits du peuple haïtien. Aujourd'hui, cette crise de la démocratie et l'effondrement des chaînes de responsabilité dans le pays sont autant de symptômes exprimant le degré de perversion et de monstruosité des injustices trop longtemps entretenues dans ce pays. Dans ce projet de communication, nous souhaitons discuter deux hypothèses : premièrement, montrer comment l'absence de référents historiques et celle de la transmission des mémoires des luttes passées ont contribué à aggraver la crise que connaît la démocratie et, par conséquent, bloquent l'imagination des luttes dans l'invention d'un avenir commun. Deuxièmement, nous souhaitons défendre l'idée suivant laquelle la transition vers la démocratie – promue par les expertocrates tant internationaux que nationaux – opère une coupure épistémologique et politique des expériences de luttes passées et présentes pour la démocratie en Haïti et par ricochet elle (la transition) renforce ainsi la haine modelée et partagée contre la démocratie.

Mots clés : démosphobie, expertocratie, expérience politique, expérimentation politique, mémoire des luttes, des adresses politiques.

La démocratie au prisme du genre

Mislor Dexai, LADIREP/UEH

L'implication des femmes haïtiennes dans les luttes pour l'universalité démocratique est d'une importance capitale au sein de notre société. Le modèle de la démocratie libérale, défini par son caractère foncièrement exclusif, source de toutes les monstruosité sociales, particulièrement celles issues des préjugés, s'accommode des différences de race, de classe et de sexe tout en faisant abstraction pour fonder l'égalité qui ne vaut jamais que pour quelques-uns. Ainsi, des conflits et des anomalies politiques sociales générés créés au sein des populations donnent lieu à de continuelles revendications. Les femmes haïtiennes, à travers leurs luttes dans/contre les politiques démocratiques libérales, inventent des outils permettant de repenser les valeurs d'une démocratie véritablement inclusive. Dans un même mouvement, elles se revendiquent de l'individualisme abstrait qui est à la base de la figure du citoyen dans la démocratie moderne libérale pour exiger la démocratie pour les femmes et remettent en cause cet individualisme abstrait qui, par sa substance même, les exclut de cette démocratie. Ainsi, se profile, à travers les luttes féministes, une démarche susceptible de donner lieu à une révolution démocratique qui ne soit ni individualiste, ni sexualiste. Elle remplace les valeurs dominantes de la démocratie moderne, la liberté, l'égalité, la fraternité, par celles qui soient les plus capables de permettre la cohabitation et l'interaction démocratiques comme l'égalité, la liberté, la solidarité. Dans cet axe, j'envisage de traiter la question de la démocratie moderne libérale sous l'angle des enjeux féministes à partir des expériences haïtiennes de luttes des femmes, en particulier des classes populaires des milieux urbains et ruraux.

La socialisation différenciée des sexes : impensée de la crise haïtienne

Sabine Lamour, CRESPPA/CSU/CNRS/Paris8, UEH/FASCH

Depuis 1986, Haïti fait face à une crise ouverte que Pierre Raymond Dumas qualifie de transition interminable. Pour expliquer cette impasse, Lyonel Trouillot, dans le Nouvelliste du 9 septembre 2019, publie dans sa chronique : La bande à Bodeau : un indice pour revoir la socialisation. Il invite ainsi à questionner les lieux institutionnels ayant contribué à la construction des « individualités monstrueuses » qui occupent la sphère politique haïtienne. Son intuition peut être explorée en recourant aux théories de l'imaginaire. Elle inspire cet article qui propose une perspective historique et socio-anthropologique qui part du constat que l'espace public haïtien est majoritairement occupé par des hommes dont les contenus de socialisation diffèrent de ceux des femmes. Les garçons et les filles ne sont pas astreints aux mêmes injonctions vis-à-vis du collectif. Leurs socialisations différenciées génèrent des types différents d'individualités et de comportements. Aux hommes sont inculquées des valeurs qui prônent l'indifférence face aux autres. Pourtant, les femmes sont surtout éduquées pour être responsables vis-à-vis des autres. Ces deux groupes de valeurs auront leurs effets sur la vie politique du pays. En effet, la crise qui interpelle nos auteurs apparaît au moment où les hommes occupant l'espace politique doivent concourir à générer les biens collectifs alors qu'ils ne sont pas construits pour entrer dans cette démarche. Pour étayer cette proposition, cet article entend présenter des lieux de socialisation

des hommes et de transmission des valeurs qui sont contradictoires vis-à-vis de la recherche du bien commun. Pourtant, ces derniers croient devoir occuper l'espace politique.

Rapports sociaux de sexe, socialisation différenciée, bien commun, espace politique, collectif et responsabilité, crise

Démocratie en Haïti : entre malheurs providentiels et ordinaires, pauvreté et la faim ?

Odonel Pierre-Louis, LADIREP/UEH

Le séisme du 12 janvier 2012 survenu en Haïti n'a pas été un mythe pour dire qu'Haïti vit sous la menace des malheurs providentiels ou les catastrophes naturelles dont beaucoup doutaient de leur éventuelle occurrence voire leur réelle existence. Pourtant, un géologue haïtien, Claude Prépetit, a présenté plusieurs conférences dans plusieurs zones du pays et dans les médias depuis les années 1995 jusqu'en 2009 en vue de montrer l'imminence des malheurs providentiels sur Haïti. Le mardi 12 janvier, à quatre heures et cinquante-trois minutes de l'après-midi, la terre tremblait pendant trente-cinq secondes et provoqua des pertes en vie humaine et des dégâts matériels et symboliques : le palais national, le parlement, le palais de justice, la majorité des ministères, des églises, des universités et écoles pour ne citer que ceux-là, ont été détruits. Ce qui fit appel à une Internationale compassionnelle pour prendre en charge la cause d'Haïti, à savoir l'appel à l'assistance humanitaire, à la solidarité et au travail d'entraide au nom duquel intervient le dispositif humanitaire dans la situation de sinistre. Prise en charge qui visa la sortie de la pauvreté, de la misère et la reconstruction de ce pays pour de bon. Bref, la construction du Pays et le rétablissement de la démocratie tant recherché depuis le départ des Duvalier. Ce droit de s'ingérer dans la défense de la cause de l'autre semble entraîner le plus souvent une politique du sentiment qui saisit à la fois l'État et la population comme des sinistrés et des victimes qui ne doivent être assignés qu'à leur prise en charge. Comment comprendre la figure de l'assisté dans le dispositif qui tend à dissiper sa pauvreté et sa situation famélique ? Comment comprendre le « dispositif démocratique » Onusien, dans la majorité des cas, qui tend à rétablir l'ordre mais qui, nous semble-t-il, réussit mieux à créer le chaos de la faim, de la pauvreté et la contraction des droits à avoir des droits dans le droit des autres ?

Victime d'un malheur providentiel en janvier 2010, la situation haïtienne a suscité la solidarité de tous. Mais cela s'est fait sous l'angle de la figure de la victime (l'affamé, le sinistré et l'assisté) qui généralement fait lien à la charité, au don et à la pitié. Ce que nous appelons la compassion internationale ou l'Internationale des cœurs. Cet article partira des infortunes comme terreau fertile des interventions d'urgence et de la logique des programmes de développement tendant à résoudre cette situation d'indignité que la faim peut entraîner. Puis, il analysera la pauvreté de masse et la lutte contre la faim en Haïti ; les acteurs qui mènent cette lutte et le type de lien que cela provoque. Enfin, il présentera l'échec de l'Internationale des cœurs en Haïti dans le cadre post-séisme où la vulnérabilité et la faim collective deviennent de plus en plus prégnantes aujourd'hui. De là, questionner le geste qui veut extirper le souffrant, l'affamé et le sinistré de son état de souffrance — au nom d'un désir de sortir l'autre de son malheur, d'une grande vertu relationnelle qu'est la compassion ou la pitié, le signe révélateur de l'égalité humaine des vivants — et les rendrait davantage vulnérables. Un combat pour la cause de l'autre, certes, mais qui semble une cause perdue d'avance. Cette cause apparemment perdue d'avance, reste fondamentalement le socle sur lequel repose le combat pour la dignité de l'autre,

le droit de venir à son secours, de lui faire des dons, des aides, en un mot, de l'assister. Nous nous étonnons de l'existence de ce geste dans sa nécessité et de son ratage. Tout se passe comme s'il fallait toujours rater le but de la cause pour qu'il y ait davantage de raison de lutter pour celle-là : curieux paradoxe.

Marginalisation économique, légitimation politique et gangstérisations de l'économie en Haïti

Frédéric Gérard Chéry, FASCH/UEH

Ce papier étudie la crise politique haïtienne en tant qu'expression critique d'un décalage du politique et de l'économique qui dure depuis la période coloniale de cette société et se manifeste sous la forme de deux économies symboliquement séparées décidant en Haïti de la forme du politique et de la distribution des droits. La première est orientée vers les marchés éloignés et répond aux besoins venant d'acteurs externes ; la seconde émerge avec les besoins internes et est délaissée par les politiques des gouvernements. La démocratisation libérale n'a pas contribué à résorber cette cassure des deux économies qui grandit depuis plus de quatre décennies du fait de l'urbanisation croissante de la société haïtienne et de l'accroissement des besoins internes d'une part, et, d'autre part, des effets des réformes économiques libérales qui tendent à négliger les besoins internes en supposant que le marché permet une répartition équitable des richesses.

Envisagée sous l'angle strictement politique (réforme constitutionnelle, réforme administrative de la justice et régularité des élections), la démocratisation libérale peine à justifier les droits économiques en droits sociaux des citoyens haïtiens en partant de leurs engagements dans la vie économique, et à valider ces droits dans le champ politique. Ces lacunes empêchent les gouvernements haïtiens de légitimer les réformes de l'État et les politiques économiques auprès d'une population urbaine grandissante. Pour pallier leur éloignement des citoyens, les dirigeants d'Haïti sont contraints de reprendre une pratique de l'histoire d'Haïti ; ils s'appuient sur des groupes d'individus vivant en marge des droits en provoquant 'effritement des droits et la gangstérisation de l'économie.

Pour analyser ce processus, ce texte montrera d'abord le mode de partition de l'économie haïtienne en partant de sa connexion avec les marchés étrangers. Ensuite, il décrira le processus d'apparition des nouvelles formes de la vie économique et des nouveaux besoins qui exigent des acteurs politiques et économique de repenser la gestion de l'économie. Il terminera en analysant les mécanismes de légitimation de l'État quand le discours libéral et ses politiques économiques sont déboîtés des réalités quotidiennes des ménages et doivent compter sur une population marginale pour trouver les interlocuteurs de l'État.

La fragilité démocratique. Le « peuple introuvable » et l'imaginaire aristocratique du pouvoir (politique)

Edelyn Dorismond, LADIREP/UEH

On s'inquiète de l'avenir de la démocratie comme si elle était l'essence de la politique. En effet, cette inquiétude ou déception est en parallèle aux liesses des transitions démocratiques, qui ont été très peu soutenues par des accompagnements théoriques (du moins dans le cas haïtien) dans la redéfinition des institutions moulées dans des habitus dictatoriaux, dans l'invention des institutions réclamées par la « transition » et l'installation de la démocratie. En d'autres termes, dans la mise en place d'un nouvel ordre symbolique, particulièrement dans les sociétés qui ont été en proie à des régimes despotiques ou dictatoriaux. Aujourd'hui la tendance s'inverse. Du processus à la démocratie, avant même la maturation de l'expérience démocratique, on en est au retour de/à la dictature. Que s'est-il passé ? Comment comprendre cette victoire à la Pyrrhus, qui semble faire de la démocratie le dindon de la farce de la politique des « droits de l'homme » ?

Je testerai une hypothèse qui appelle une démonstration historico-conceptuelle qui aura en arrière-fond des présupposés anthropologiques de l'imaginaire de la politique, particulièrement de l'imaginaire du pouvoir -politique-, qui se consolide d'une relation indéfectible au divin, à la « noblesse », bref à l' « aristocratie ». Le pouvoir est aristocratique par essence. Il est lié aux dieux, à Dieu, au sang, en tant que « sang noble » ou « pur », à la force guerrière en tant que cette force reçue des dieux soumet les hommes « vils » (serait-ce pour cette raison que le « peuple » serait compris comme de la « canaille » ?). Cet aspect montre déjà combien la démocratie s'est révélée fragile ou précaire, même dans les sociétés dites à démocratie avancée où se joue le simple jeu des droits postulés (droits à l'éducation= avec un système éducatif disparate, droits à la liberté d'expression= on peut parler sans être écouté ou entendu, par ailleurs les vies des « exploités » sont précarisées et vulnérabilisées, des dispositifs d'endettement des plus appauvris contrastent à l'enrichissement éhonté des plus enrichis, etc.).

Cette relation du pouvoir au sang noble, au divin, qui traverse l'imaginaire de la politique semble entraver le projet de la démocratie, du moins, semble le réduire à un vœu pieux où les attentes des citoyens sont devenues des rêveries politiques. Par ailleurs, cette même relation propose la raison pour laquelle le pouvoir semble se lier à certaines « familles » (il prend souvent la forme de la « familia » avec sa « cosa nostra »). D'où l'intérêt pour la forme aristocratique qui renvoie moins à une forme d'organisation sociale, politique ou anthropologique qu'à un imaginaire, sorte d'instituant symbolique, qui nourrit le pouvoir politique et lui donne sens et consistance en ayant la structure de la famille comme signifiant.

Dans le cas, de la société haïtienne, il y a eu une double détermination., celle de la communauté internationale et celle de la « bourgeoisie » haïtienne. Double détermination qui porte la marque aristocratique du sang (la couleur épidermique), de la « race » ou de la colonialité. Cet état de fait me permet de supposer que le difficile avènement de la démocratie dans le cas haïtien est dû à la fois à la forme aristocratique du pouvoir dans l'imaginaire politique de l'occident (antique ou moderne) et à la double détermination raciale et colonialiste du pouvoir en contexte postcolonial.

Le retour de la dictature, en plus d'être l'actualisation de l'imaginaire aristocratique, prend la forme de l'émiettement des « familles » qui occasionne l'émiettement du pouvoir politique. Sans aucun souci de nostalgie à l'égard d'une institution qui a causé beaucoup de méfaits à la société

haïtienne, il est important de souligner que cet émiettement est dû à la dissolution de l'armée qui avait donné une certaine consistance au pouvoir autour d'une certaine convergence des intérêts familiaux traditionnels – et de ceux de nouvelles familles venues de « nulle part »-, qui se sont révélés aujourd'hui disparates, inconciliables ou difficiles à se maintenir ensemble. Ce sera là le sens du phénomène de gangstérisation qui est à la fois une forme de « retrait » et de « redéploiement » de l'état qui se revêt sans se masquer de sa forme mafieuse.

Enfin, prenant en compte le cas d'Haïti, je me propose d'argumenter l'idée selon laquelle le retour des pratiques dictatoriales n'est que la forme nouvelle de gouvernementalité, une autre forme de biopolitique (zoopolitique) qui ne vise pas la mort effective, mais la mort miroitée au profit de la paix ou de la sérénité des intérêts des groupes d'intérêt nationaux et internationaux. Ce que retour dit c'est le caractère pérenne de la structure du pouvoir : le pouvoir est aristocratique. Il est contre le « peuple ».

Naturalisations de la colère et éthiques indisciplinaires

Stéphane Douailler, Professeur émérite de philosophie de l'Université Paris 8

Il y a peu de colères contre le peuple et c'est un dommage qui lui est ainsi fait, car ne pas nourrir pour et contre le peuple tout le spectre des passions c'est l'avoir exclu d'un sous-ensemble des relations que je peux nouer avec lui par une exclusion qui lui a causé et lui cause un tort politique. Contre le peuple il y a en revanche et à profusion, comme on sait, le mauvais infini passionnel de la peur et de la haine. Et c'est alors dès ce que nous savons des Grecs et aux bords de leur rapport à la démocratie qu'on voit les torts faits au peuple avoir été posés sur un plan de passions politiques quand on s'aperçoit que l'école péripatéticienne fut critiquée de s'être intéressée à ses usages licites voire louables, et de lui avoir témoigné une indulgence excessive. La discussion sur le niveau d'acceptabilité des colères dans le milieu des effervescences sociales et politiques tend en effet, si on n'y prend garde, à n'en connaître véritablement et à n'en admettre sous conditions qu'une seule : la colère du peuple. Et là où cette sorte d'exclusivité populaire en matière de colères s'impose dans la pensée politique elle n'y installe pas tant ou pas seulement une forme de surdité aux propos raisonnables et aux appels à la justice exprimés par le peuple en colère, mais elle se rend ces derniers presque ou entièrement inaudibles en embrassant surtout comme autres passions celles de la haine et de la peur. Ainsi existe-t-il dans l'histoire politique des passions une mésestente, qui, jouant d'une hétérogénéité entre colère et haine ou peur haineuse, en passe par la construction et/ou l'institution d'un autisme du pouvoir sur lequel la présente communication propose de revenir. On examinera aussi les processus de naturalisation, qui, accompagnant cette figure de mésestente, tendent à faire déboucher les issues et désirs d'issues dans l'indiscipline et la violence, au moins, de questions brûlantes.

«Définissons la colère(orgê)comme l'appétit (orexis)accompagné de souffrance de ce qui apparaît comme une vengeance(timôrias phainomenês)à cause de ce qui apparaît comme un acte de dépréciation (phainomenên oligorian)qui nous atteint nous-mêmes ou nos proches, quand cette dépréciation n'est pas justifiée(mê prosêkontos).»

Démocratie et capitalisme en Haïti

Jean-Jacques Cadet, LADIREP/UEH

Dans un ouvrage consacré au régime de François Duvalier, *Radiographie d'une dictature* (1973), Gérard Pierre-Charles analyse à l'aune marxiste les rapports de domination politique. La démarche de Gérard Pierre-Charles est significative dans la mesure où il s'est tourné vers le système politique pour comprendre la nature de la formation sociale haïtienne. Après son travail en 1967, *l'économie haïtienne et sa voie de développement*, visant spécialement les structures économiques de la société haïtienne, il trouve quelques années plus tard le fondement de ce mode de production dans le régime duvaliérien. Ce dernier marche de pair avec le mode de production féodaliste qui n'arrive même pas à assurer une productivité dans la société haïtienne. Ce qui accouche d'une économie arriérée dans laquelle pataugent les dirigeants politiques. Cet ouvrage de Gérard Pierre-Charles est un détour remarquable ayant peut-être sa source dans les travaux d'Antonio Gramsci. Gérard Pierre-Charles ne s'attache pas aux facteurs économiques pour saisir les formes des institutions publiques. Il est l'un des rares marxistes haïtiens, pour ne pas dire le seul, à avoir consacré un ouvrage à ce régime politique envahissant toutes les sphères de la société haïtienne. Cet ouvrage reste singulier pour avoir percé une voie utile et enrichissante dans le marxisme haïtien encore hanté par un spectre économiste.

Dans le cadre de cette communication, nous interrogerons la pertinence épistémologique de cette critique de ce que Pierre-Charles appelle la « papadocratie ». Nous verrons comment, dans cette perspective marxiste, la « vraie démocratie » exige une déconstruction du totalitarisme en passant une « dictature du prolétariat ». Le nœud de l'analyse de Pierre-Charles réside dans ce croisement dialectique entre démocratie et capitalisme, ce qui s'explique par l'état archaïque de l'économie pendant le régime des Duvalier. Étant lié à la période médiévale, le régime de François Duvalier serait un obstacle au développement d'Haïti. Ce régime serait loin de faciliter la « modernisation » de l'économie haïtienne, étant donné son lien au féodalisme.

Grandir en territoires des gangs

Djems Olivier, LADYSS, UMR 7533 CNRS

Cette proposition s'appuie sur des entretiens biographiques réalisés avec des jeunes de divers quartiers populaires de la région métropolitaine de Port-au-Prince (Capitale d'Haïti) perçus comme des « zones de non-droit ». Dans ces quartiers, revendiqués pour la plupart par des bandes armées, les services sociaux de base sont assurés par des acteurs non-étatiques (ONG, associations religieuses, etc.). Les jeunes de ces quartiers font constamment face à des problèmes sociaux et économiques qui les rendent de plus en plus vulnérables.

Victimes de stigmatisation résidentielle, ils éprouvent d'énormes difficultés pour accéder à un marché du travail déjà très restreint. Ces jeunes ont le sentiment de vivre dans des espaces qui constituent non seulement un handicap socioéconomique mais aussi un véritable stigmate pour l'ensemble des citoyens. Le recours aux bandes armées constitue-t-il le seul moyen de survie pour les jeunes évoluant dans ces quartiers ? Comment se sont-ils comportés par rapport à l'influence des gangs armés ? Habiter le territoire des gangs, sans subir aucune influence, ne représente-t-il pas un véritable défi pour ces jeunes ?

Cette proposition s'inscrit dans la lignée théorique, épistémologique et méthodologique de la recherche biographique telle que développée par les tenants du courant interactionniste de l'école de Chicago (Goffman, 1959, 1963 ; Becker, 1986, 1963). Ce courant, qui a connu une percée fulgurante dans l'analyse des comportements déviants, offre des outils intéressants pour

comprendre les interactions sociales et le rôle actif de l'individu dans sa propre socialisation. Il est question, ici, de retracer et d'examiner les circonstances de vie qui influencent la trajectoire sociale de ces jeunes. Cette proposition permettra également de susciter de nouvelles réflexions autour de l'influence des gangs armés sur les groupes vulnérables (enfants, femmes, personnes handicapées) évoluant dans des quartiers pauvres de Port-au-Prince.

Mots-clés : Gangs armés, violence, quartiers populaires, jeunes, zones de non-droit.

Le vodou haïtien et les gangs armés : sémiotique d'une résistance sociopolitique dans la société contemporaine

Mickelson Célestin, LADIREP/UEH

On assiste depuis quelques temps à une omniprésence du vodou haïtien dans les luttes de résistance et de revendication du droit au droit. Que ce soit à l'étranger avec « l'affaire Georges FLOYD » ou en Haïti avec le mouvement du SPNH-17, certains de la société civile et des gangs armés dans les quartiers populaires. Que représente le vodou dans ces formes luttes contre les dérives de la démocratie? Quel est son rôle de la conception des mouvements ? Quel lien existe-t-il entre son appréhension dans ces luttes contemporaines et celles des esclaves de St-Domingue ? Quel sens prend-il réalisation et la mise en œuvre de toute une stratégie de résistance ?

La recherche vise à montrer la représentation et le sens que prend le vodou haïtien dans ces formes de luttes de résistance contre le système social et politique qui découle d'une éventuelle chute de la démocratie dans la société contemporaine.

Rébellion et promotion sociale en Haïti au cours de la seconde moitié du 19e siècle

Jean Alix René, LADIREP-UEH

La chute du gouvernement de Boyer en février 1843 ouvre une conjoncture de guerre civile dont profitent tous les secteurs de la vie de la jeune nation pour formuler et exprimer leurs revendications. Que ce soient les patriotes de la partie de l'Est rejetant la domination culturelle et économique des élites de l'Ouest, ou les adeptes du libéralisme républicain qui réclamaient une institutionnalisation plus approfondie de la pratique de séparation des pouvoirs, ou encore les élites noires rejetant les préjugés dont se servaient les gens de couleur pour justifier leur domination de la vie politique et économique, ou enfin le populaire rural du Sud portant un républicanisme remodelé à partir des aspirations populaires et cherchant à redéfinir les conditions de participation populaire dans la politique nationale. Ma communication portera sur cette dernière dimension de la crise de 1843 et montrera que la participation populaire aux luttes politiques dans la conjoncture ouverte par la chute de Jean Pierre Boyer a non seulement produit un vigoureux républicanisme populaire à partir des exigences de ce secteur sur l'égalité, exprimées dans un langage appris des élites libérales, mais a aussi contribué à redéfinir de manière durable la pratique politique elle-même en faisant de la rébellion et de l'accès au pouvoir d'État des voies de promotion sociale au cours de la période s'étendant de la seconde moitié du dix-neuvième siècle jusqu'au début du vingtième siècle.

Stratégies de lutte politique et enjeux démocratiques : à la recherche des lieux d'encrage de l'agir politique en contexte haïtien

Benjamin Francklin, UniQ

Dans le contexte haïtien, la question des luttes politiques semble avoir été, dès la fondation de ce pays, une réalité permanente. Les raisons en sont multiples : le fossé entre riches et pauvres se transforme en abîme ; les droits politiques sont simplement nominaux dans les textes légaux, sans réelle application. La justice, prise au sens général, n'est que le nom d'une absence. L'avènement de l'État de droit est pour l'instant une chimère. Pourtant, cette situation pour le moins chaotique, occasionne l'émergence de discours et de pratiques politiques se réclamant du changement.

Si nous prenons l'année du départ de la dictature Duvalier, 1986, considérée comme évènement d'un nouveau départ pour Haïti, les débats sur la démocratie et ses institutions se font avec enthousiasme, la démocratie étant présentée comme un invariant de la pensée de la politique moderne. Ainsi, les stratégies de luttes choisissent généralement de mettre entre parenthèse la vie des gens, au nom d'un principe qui doit justement les « sauver » du désastre. Tout se passe comme si la politique se justifiait par un autre ancrage, supérieur au bien-être et au droit à la vie digne de ceux au nom desquels précisément cette politique se fait. Pourtant, en dépit des changements de gouvernements successifs et l'inventivité des acteurs dans le cadre des luttes, la « démocratie », avec un espoir d'enfant attendu, n'est toujours pas au rendez-vous.

Ce papier cherchera donc à comprendre les lieux à partir desquels les stratégies de luttes et l'agir politique en Haïti se pensent.

Comment penser la démocratie quand la politique du peuple est anti-demos ?

Jhon Picard Byron

Il se trouve qu'entre autres voies, Haïti s'inscrit également dans la modernité politique par « le processus de nation building ». Or, la construction ou la consolidation de la nation passe par une certaine « politique du peuple ». Cette expression plutôt neutre permet de prendre en compte tous les acteurs politiques issus de différents courants qui revendiquent le peuple : du nationalisme au socialisme en passant par le populisme-noirisme. Au 20^e siècle, ces divers courants ont développé des discours et narratifs dans la perspective de politiques d'intégration de certaines catégories du peuple-nation. Cependant, cela a produit des effets contraires. Le peuple construit est simultanément exclu de l'espace politique. Dans le cadre de cet axe, nous nous efforçons de saisir ce paradoxe. Comment la démarche culturaliste, à proprement parler ethnologique, a-t-elle participé de cette neutralisation du peuple politique et de la citoyenneté qu'on souhaiterait apparemment élargir le plus possible ?

La paix comme invention politique. Dé-démocratisation et transformation démocratique en Colombie

Diego Paredes Goicochea Conicet (IIGG-UBA), Universidad Nacional de Mar del Plata

Dans ce texte, je me propose d'élucider certaines des principales caractéristiques de la transformation démocratique qui a eu lieu en Colombie dans le cadre du processus de négociation et de l'accord de paix conclu entre la guérilla des FARC-EP et le gouvernement national. En particulier, je cherche à analyser le sens et la portée de la mutation politique et symbolique déclenchée par le processus de paix dans un contexte où le désarmement des FARC-EP n'a pas signifié la fin du conflit armé interne. De cette manière, l'analyse tiendra compte non seulement du récent processus de démocratisation lié au processus de paix, mais aussi de la continuité d'un régime de violence qui a été historiquement associé à diverses formes de dé-démocratisation dans le pays.

Notice bibliographique

Diego Paredes Goicochea est chercheur au CONICET (Instituto de Investigaciones Gino Germani, Universidad de Buenos Aires) et professeur de théorie politique à la Faculté des humanités de l'Université Nationale de Mar del Plata (Argentine). Docteur en philosophie politique de l'Université Nationale de Colombie et de l'Université Paris Diderot. Il est l'auteur des livres *Política, acción, libertad. Hannah Arendt, Maurice Merleau-Ponty y Karl Marx en discusión*, et *La crítica de Nietzsche a la democracia*, ainsi que de plusieurs articles sur la philosophie politique contemporaine et sur le conflit armé colombien.

Démocratie et mémoire collective : réflexion à partir de la société haïtienne

Jerry MICHEL, LADIREP, UEH/FE

Cet article abordera le processus de la construction de la mémoire collective dans le contexte de la société haïtienne en période de transition démocratique. La mise en place de politique mémorielle constitue un élément essentiel du débat démocratique des sociétés contemporaines. En effet, la construction de la mémoire collective ne cesse de représenter une étape incontournable dont les sociologues comme Laënnec Hurbon (2003) n'ont cessé de rappeler l'enjeu pour la démocratie plus que jamais fragilisée dans la société haïtienne. Cependant, l'on constate que l'État haïtien se distingue par l'absence de politiques mémorielles et par les choix des dispositifs politiques et sociaux liés aux circonstances particulières de leurs sorties de crise politique ou de conflits institutionnels. Si l'on veut réussir la transition démocratique en Haïti, la « mémoire sociétale » doit être activée (Namer, 2014).

En Haïti, l'année 1986, particulièrement le départ du dictateur Jean-Claude Duvalier le 7 février 1986, fût marquée par un élan de démocratisation traversant presque toute la société. Ce changement politique, fin de la dictature et quête démocratique, entraîna dans la société la naissance du multipartisme, le referendum et le vote de la majorité de la population d'une

nouvelle constitution, la volonté d'organiser des élections plus justes et plus démocratiques, bref une période de transition vers la démocratie. Aujourd'hui, on peut affirmer que cette transition a été une opportunité presque gaspillée. Non seulement si on la mesure avec des paramètres démocratiques, ceux de la prise du pouvoir au moyen des élections libres, honnêtes et populaires. Mais aussi, en se fondant sur une conception exigeante et profonde de la démocratie, il est clair que le processus entamé l'année 1986 s'avère insuffisant et précaire.

Entre permanentes contestations des élections et répétitifs coups d'état, émeutes, manifestations, exils, l'exercice de la démocratie et de la stabilisation de l'État se heurtent toujours à de multiples obstacles, au rang desquels les entorses aux libertés individuelles et collectives, à la transparence et l'équité des élections, et à l'égalité des chances devant la loi, d'intégration du pays aux fondements légitimes de la démocratie. En Haïti, il apparaît clairement que malgré des progrès considérables dans les domaines de l'ouverture au multipartisme, à la liberté de presse et d'association, des entraves majeures entachent encore le processus démocratique. De celles-ci, il faut ajouter le manque d'alternance au pouvoir et les fraudes électorales. Tout comme, la liberté d'opinion est sans cesse menacée, mais surtout le respect des pouvoirs judiciaire et législatif par rapport au pouvoir exécutif reste insatisfaisant pour une bonne partie de la population.

Haïti n'a pas fait de pas significatifs vers sa constitution en véritable société de citoyen-ne-s : cela aurait supposé la mise en œuvre de réformes institutionnelles profondes au moment où le climat politique, économique, social et sécuritaire le permettait. Le pays se dirige – je le crains – vers une expérience de frustration déjà maintes fois reproduite et regrettée : la tentative d'affirmer un régime politique dit démocratique mais qui, en réalité, repose sur l'exclusion d'une grande partie de ses citoyen-ne-s et sur une permanente fragilisation des institutions fondamentales de l'État de droit. D'ailleurs, la démocratie est un mode de gouvernance par lequel le peuple décide de dessiner son avenir. Elle incarne ainsi l'expression de la reconnaissance de l'État de droit et des droits de l'homme et de la femme.

En Haïti, la démocratie est en danger face aux urgences d'une instabilité politique et d'une violence systématique des plus sombres. D'ailleurs, l'on peut aisément se demander pourquoi Haïti demeure-t-elle le terrain des inégalités croissantes, de la poussée des violences, de l'aggravation de la pauvreté alors que ce pays peut être considéré comme étant un bon élève en ce qui concerne le respect des orientations des puissants États occidentaux et des institutions financières internationales (Fonds Monétaire International et Banque Mondiale) en matière d'application de politique néolibérale. En effet, le poids des facteurs extérieurs, tels que les puissances occidentales et les institutions économiques, a un impact direct sur l'exercice de la démocratie en Haïti. Cette transition démocratique est loin d'être parfaite et bien des problèmes subsistent notamment au niveau de la passation de pouvoir après les élections ainsi qu'au niveau du caractère occidental du développement de cette démocratie que les puissances occidentales ont tendance à considérer comme le mode de gouvernance par excellence à travers le monde.

Il devient alors évident pour ce pays de se poser et proposer une alternative à ce système démocratique qui semble défaillant. Il faut (re)penser et panser la démocratie en Haïti. Dans ce contexte, l'on peut aisément se poser la question à savoir, la démocratie est-elle mythe ou réalité

en Haïti ? Quelle est la demande de démocratie dans ce pays caribéen ? Et quelle est l'offre de démocratie, ce qui correspond à la pratique effective de la démocratie telle que perçue par la population locale ? Quelles leçons tirer alors du passé, et quel sens donner aux situations actuelles ? Si les événements du passé étaient soumis à la question de la mémoire collective, pourrait-on envisager de réécrire l'histoire collective de la République D'Haïti, d'en dessiner une autre histoire en repensant la démocratie, dans son principe comme dans sa pratique ?

Pour étudier cette situation, je concentrerai ma recherche sur l'analyse de la démocratie dans la société haïtienne. Le cas d'Haïti m'interpelle à ce sujet. Partant de la question à savoir quels sont les facteurs qui influencent la pratique de la démocratie en Haïti, je chercherai à dresser un bilan politique de cet État et de tirer des conclusions qui pourraient tout aussi bien s'appliquer à d'autres pays en transition démocratique. Je propose dans cet article, à partir des exemples de terrain, comment la mémoire collective et ses multiples interconnexions peuvent aider la société haïtienne en quête de démocratie à régler ses comptes avec son passé. Je me trouve donc dans la situation de devoir analyser et comprendre la mémoire collective sur le plan normatif ainsi que ce qu'elle représente dans le contexte haïtien. D'ailleurs, la mémoire collective, comme dirait Gérard Namer, s'appuie sur des récits construits dans des contextes politiques précis. En ce sens, je soutiens l'hypothèse selon laquelle la construction de la mémoire collective peut favoriser la synergie entre l'ensemble des divers éléments constitutifs de la stabilité démocratique.

Il s'agit de considérer la mémoire collective comme le cadre du défi politique que constitue la construction de la démocratie et parfois la (re)fondation de la nation haïtienne. Je développerai une conception de la construction de la mémoire collective et en particulier de son rôle pour la réussite de la transition vers une démocratie stable et durable dans un pays en voie de développement. La mémoire collective est à considérer ici comme le témoin de la transition démocratique entre un passé fait de violences et d'abus et une société actuelle plus juste. Par ailleurs, elle est aussi un élément nécessaire aux générations futures pour, d'une part, se libérer du fardeau du passé et, d'autre part, s'assurer de la non-répétition des faits. La mémoire collective est un élément qui peut et doit faciliter la reconstruction du lien social.

Notice bibliographique

Jerry MICHEL, qualifié au titre de maître de conférences par le Conseil National des Universités (CNU) en France, est membre du LAVUE UMR 7218 CNRS. Enseignant-chercheur à l'Université d'État d'Haïti (UEH), il est le responsable de l'Axe 3 du Laboratoire LADIREP de l'Université d'État d'Haïti (UEH). Détenteur d'un doctorat en sociologie en cotutelle à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et à l'Université d'État d'Haïti, il est membre de plusieurs comités éditoriaux de revues internationales. Il est membre de plusieurs groupes de recherche internationaux sur les transformations des lieux de mémoire, des politiques publiques et des pratiques culturelles. Ses travaux de recherche se situent dans les champs de la sociologie de la mémoire collective, du patrimoine, de la culture, des politiques publiques ainsi que des

Cultural Studies, Memory Studies, Postcolonial Studies et Décolonialité du pouvoir et des savoirs.

Jean Joseph Sony, Joseph Marc, Louis Camille et Michel Jerry, “*Haitian archeological heritage: Understanding its loss and paths to future preservation*”, MDPI- Publisher of Open Acces Journal, 2020.

Michel Jerry, « *Les enjeux de la patrimonialisation du parc historique de la canne-à-sucre en Haïti* », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 5 | 2014, Online since 10 juillet 2014, connection on 16 septembre 2014. URL : <http://articulo.revues.org/2442> ; DOI : 10.4000/articulo.2442.

Michel Jerry, « *Dynamiques mémorielles et logiques patrimoniales des traces du souvenir de l’esclavage en Haïti* », In, Judith Blanc et Serge Madhère, *Pensée afro-caribéenne et (psycho) traumatisme de l’esclavage et de la colonisation*, Éditions Science et Bien commun, Montréal, 2017.

Michel Jerry, « *La mémoire collective de la dictature duvaliériste entre refoulement et silencement* », In, Tassin Etienne, Cenatus Bérard, Pierre-Louis Michèle D., Douailler Stéphane, (dir.). 2015, *De la dictature à la démocratie ? Transition, Mémoire et Justice*, Éditions Mémoire d’encrier.

Un nouveau style de gouverner sur fond de crises ? De la « doctrine du choc » à la doctrine d’intouchabilité

Anders Fjeld

Depuis les attentats terroristes en 2015, passant par le moment gilets jaunes et les confinements du Covid-19, la France est explicitement gouvernée sur fond de crises. En revisitant la « doctrine du choc » telle que Naomi Klein l'a théorisée, je pose la question de savoir si, du moins en France, nous ne sommes pas en train d’assister à une mutation du pouvoir politique qui s'est cristallisée sous la crise sanitaire du covid-19. En effet, il semble qu'un nouveau « style de gouverner » en démocratie, sur fond de crises, a vu le jour en France. Je proposerai cependant que ce « style » est basé moins sur une doctrine du choc que sur une doctrine d’intouchabilité, et encore qu’il ne soit pas basé sur la souveraineté étatique mais sur l’intouchabilité des dirigeants. Il ne s’agit plus, comme Klein le décrit, de « profiter » d’un choc qui fonctionne comme une sorte de voile sous laquelle il est possible, de façon semi-cachée, d’imposer des libéralisations anti-démocratiques. En France aujourd’hui il s’agit bien plutôt, me semble-t-il, de mettre en place un « temps normal » de gouvernabilité démocratique, ayant pour objectif central de mener en avant le projet de libéralisation économique, et qui a pour trait essentiel la capacité de traverser sans interruption tout moment d’exception, toute crise sociale, toute mobilisation, manifestation et grève, tout rapport de force démocratique. Autrement dit, il ne s’agit pas

d'imposer des nouvelles coordonnées économiques sous la voile du choc. Il s'agit de gouverner sur fond de crises.

Notice bibliographique

Anders Fjeld est docteur de philosophie politique et enseignant-chercheur à Kulturakademiet, Paris. Il est auteur de *Le monde selon Adam Smith. Essai sur l'imaginaire en économie* (avec Matthieu de Nanteuil, PUF, 2022) et *Jacques Rancière. Pratiquer l'égalité* (Michalon, 2018). Il est traducteur et rédige la collection de philosophie critique contemporaine chez l'éditeur norvégien H//O//F.

Des formes de subjectivités transies : tendances haïtiennes du « populisme », du XIX^e au XXI^e siècle.

Louis Rodrigue THOMAS

A travers un bref parcours de figures politiques d'époque principalement caractérisées par un discours mettant en scène le culte du « peuple », il est possible en creusant de manière critique les rares travaux de pionniers, de faire une ébauche de traits de tendances haïtiennes (Michel Hector : 2017) qu'on pourrait qualifier improprement de *populisme*. Comment l'appel au peuple, caractéristique de ce discours, participe à la fois de la mise en espace et de l'éclipse de sujets constamment mis hors-jeu dans toute l'histoire nationale (André Georges Adam : 1982 ; Carlo A. Désinor : 1986/1989 ; Jean Alix René : 2003 ; Chemins Critiques Vol V, No 1, 2001, Jean-Claude Jean et Marc Maeschalck : 1999). Ces mouvements et leurs effets sociopolitiques conduisent à une crise de subjectivité des « masses haïtiennes » (paysannerie pauvre, classes populaires des villes, petite bourgeoisie en déshérence) (André Corten : 2011) toujours à l'affût d'un quelque chose d'autre. Quels sont donc les symptômes de cette crise ?

On suppose que ces masses soient à la recherche d'une intersubjectivité supérieure (Habermas : 2006) capable de refonder la société haïtienne, une intersubjectivité que l'Etat-Nation, issu de la Révolution de 1804 lorgne de loin, impuissant devant la possibilité d'une résorption et de dépassement nécessaires des clivages sociaux au profit d'un juste bien-vivre-ensemble. Ce déficit de stratégie et d'éthique de reconnaissance (Axel Honneth : 1992/2000) conduit à ce que l'on pourrait appeler des formes de subjectivités transies (atrophées) et à une société extrêmement fragmentée et insécure (Robert Castel : 2003) qui maintient ferme et entretient les verrous du potentiel d'émancipation de ces masses.

Je m'intéresse notamment aux lectures (discours et interprétations) proposées durant les dernières décennies sur les expériences de Salnave, de Figiolé, de Duvalier, et d'Aristide (André Georges Adam, Carlo A. Désinor, J. Alix René, Jean Claude Jean et Marc Maeschalck) et à certains écrits de ces personnalités. Il s'agit en filigrane de cheminer sur des traces nouvelles d'une pensée de la plèbe haïtienne vue *comme espace possible de renouvellement du politique* (Frédérico Tarragoni : 2019 ; Gérard Bras : 2018, André Corten et al. (ss dir.) : 2012 ; Natacha Borgeaud-Garciandía et al. (éd.) : 2009) en confrontation constante avec les défis actuels de la démocratie.

Démarche

Après un bref parcours conceptuel sur la catégorie de populisme (textes et positions fondamentaux, évolution de l'analyse du phénomène), je propose de faire le point historique des tendances ou expressions haïtiennes de populisme (contexte, formes et manifestations). Ce seraient des considérations générales (Alain Rouquié : 2016 ; Albert Ogien et Sandra Augier : 2017 ; Actuel Marx :

Dans un second temps, j'aborderai les cas singuliers, et quelques conjectures ou des lignes d'orientations pour des recherches futures sur les trois figures seront esquissées, en précisant notamment les caractéristiques des mouvements qui leur sont sous-jacents.

Le cas Salnave à la lumière de l'ouvrage *d'Une crise haïtienne 1867-1869*. Sylvain Salnave d'André Georges Adam ; le cas Figolé à la lumière de l'ouvrage *daniel figolé, I. Un Espoir Vain* de Carlo A. Désinor) ; le cas François Duvalier à la lumière de l'ouvrage *Il était une fois : Duvalier, Bosch et Kennedy, 1963* de Carlo A. Désinor ; le cas Jean Bertrand Aristide à la lumière de l'ouvrage *La séduction populiste* de Jean Alix René ; et de *Radiographie du pouvoir Lavalas* de Jean-Claude Jean et de Marc Maesschalck, pour ne citer que des références centrales.

Dans un troisième temps, Parti pris et défis du populisme : esquisse d'une pensée de la plèbe tirera des conséquences possibles de cette recherche en conduisant la réflexion vers une pensée politique du présent (Gérard Bras, Sandra Laugier, Frédéric Tarragoni). Le XXI^e siècle haïtien débute avec des figures politiques (« droites » et « gauches » ; hommes/femmes d'État et dirigeants de partis ou d'organisations sociopolitiques) populaires et populistes qui pèsent lourdement sur l'imaginaire politique haïtien. Quels en sont les impacts pour la pensée démocratique ?

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Sur les mouvements sociaux en Haïti

ADAM André Georges, 1982, *Une crise haïtienne 1867-1869*, Prix littéraire Deschamps.

DESINOR Carlo, 1986, *Daniel Figolé : un espoir vain* ; Désinor Carlo.

- 1989, *Il était une fois : Duvalier, Bosch et Kennedy 1963*, L'Imprimeur II.

BONHOMME Colbert, 1957, *Révolution et contre-révolution en Haïti, de 1946 à 1957*, Imprimerie de l'Etat.

HECTOR Michel, 2017, *Eclairage sur le populisme des XIX^e et XX^e siècles* in Une tranche de la lutte contre l'occupation américaine, Les presses de l'Imprimeur S.A., 2017.

- 2000, *Crises et mouvements populaires en Haïti...* Michel Hector, CIDIHCA, Canada.

HURBON Laennec, 2001, *La dé-symbolisation du pouvoir et ses effets meurtriers (Démocratie et populisme)* in Chemins Critiques, Vol. V.no.1, pp. 37-74.

JEAN Jean-Claude et MAESSCHALCK Marc, 1999, *Transition politique en Haïti. Radiographie du pouvoir Lavalas*.

- 2001, *La mise hors-jeu du peuple par Lavalas* in Chemins Critiques, *La tentation de la tyrannie*, Vol. V., No 1, pp.119-124.

NICOLAS Gabriel, 2014, *Populisme et dynamique populaire*, in Haïti. La démocratie inféodée. Jalons pour une liberté, Le Natal.

- août 2010, « *Éducation civique. L'acteur populaire face à la crise haïtienne de nation*, Socio-Tech/MECI.

- juillet 2009, *Éducation civique. Crise de société et mobilisation citoyenne*, Socio-Tech/MECI.

RENE Jean Alix, 2003, *La séduction populisme*, Henri Deschamps.

SUR L'HISTOIRE CONCEPTUELLE DU POPULISME

BERNS Thomas, CARRE Louis (ss. dir.), 2013, *Noms du peuple*, *Revue Tumultes #40*, éditions Kimé, Paris.

BADIE Bertrand et Vidal Dominique (ss dir.), 2018, *Le retour des populismes, L'état du monde 2019*, La Découverte.

BALIBAR Etienne (prés), 2013, *Populisme et contre-populisme*, *Revue Actuel Marx # 54*, PUF.

BRAS Gérard, 2018, *Les voies du peuple. Éléments d'une histoire conceptuelle*, Éditions Amsterdam.

COLLIOT-THELENE Catherine, 2014, *Peuples et populisme*, PUF.

CRITIQUE (revue), 2012, *Populismes*, # 776-777.

DUPUY Roger, 2002, *La politique du peuple. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Albin Michel, Paris.

DUPUIS-DERI Francis, 2016, *La peur du peuple. Agoraphobie et agoraphilie politiques*, Lux, Québec.

LACLAU Ernesto, 2008 (trad. angl.), (original : 2005), *La raison populiste*, Seuil, Paris.

OGIEN Albert et LAUGIER Sandra, 2017, *Anti-démocratie*, La Découverte, Paris.

RIOUX Jean-Pierre (s. l. d.), 2007, *Les populismes*, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques et Perrin, Paris.

TARRAGONI Frédéric, 2019, *L'esprit démocratique du populisme*, L'horizon des possibles, La Découverte, Paris.

VARGAS Yves (ss dir.), 2007, *De la puissance du peuple. II. La Démocratie chez les penseurs révolutionnaires*, Le Temps des Cerises.

ARTICLES DE PRESSE ET D'INTERNET

BROSSAT Alain, 2006, « La plèbe est de retour », in *Lignes* 1/2006 (n° 19), p. 15-34, URL : www.cairn.info/revue-lignes-2006-1-page-15.htm.

DAUMAS Cécile, (interview), Butler Judith : *Un populisme de gauche doit conduire à une démocratie radicale*, *Libération*, 20 janvier 2017.

DORNA Alexandre, *Le populisme : un concept sans théorie. Faut-il avoir peur du populisme ? Anti-élitisme et républicanisme populaire*, lundi 13 mars 2006, [http : //libéralisme-démocratie-débat public.com/spip.php?auteur 7](http://liberalisme-democratie-debat-public.com/spip.php?auteur 7).

Europe Maxima, *Sur le populisme en 2017* (entretien avec Alain de Benoist), Publié le 26 février 2017, <http://www.europeamaxima.com/sur-le-populisme-en-2017-entretien-avec-alain-de-benoist>

FUSTEL DE COULANGES Numa-Denys, *De la plèbe romaine - I* in *Encyclopédie de L'Agora Durable*, Dossier: [Rome antique](#).

GUICHOUX Arthur et Nonfiction, 21.01.2018, 8 h 29, (date de consultation), *Le populisme est-il antidémocratique?*-mis à jour le 21.01.2018 à 8 h 29, <http://www.slate.fr/source/155522/arthur-guichoux>.

JOFFRIN Laurent, 7 avril 2020, *Etats-Unis : la faillite populiste. La lettre politique*, Journal Libération, Paris.

ROBERT Anne-Cécile, « *La gouvernance contre la démocratie. De l'art d'ignorer le peuple* », *Le Monde diplomatique*, octobre 2016, p. 3.

RANCIERE Jacques, 2005, *La Haine de la démocratie*, La fabrique éditions.

AUTRES

Habermas Jurgen, 2006, *Idéalisation et communication*, Fayard.

Honneth Axel : 1992/2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Folio essais/Gallimard.

Castel Robert : 2003, *L'insécurité sociale*, Seuil.

Corten André et al. (ss dir.), 2012, *L'interpellation plébéienne en Amérique latine. Violence, actions directes et virage à gauche*, KARTHALA.

Borgeaud-Garciandía Natacha et al. (éd.), 2009, *Penser le politique en Amérique latine. La recreation des espaces et des formes du politique*, KARTHALA.

Démocratie sanitaire et injustices épistémiques : quelles articulations ?

Lukinson Jean

La démocratie sanitaire peut être définie comme la reconnaissance de la capacité des usagers en particulier et du citoyen en général à prendre part à la mise en œuvre de la politique de santé. Dans certains pays où ce mouvement trouve un certain encrage (en France, par exemple), elle se traduit par la mise en place de dispositifs juridiques ayant pour objectif sa traduction en termes concrets, en dépit des difficultés qu'elle pose et fait souvent l'objet de débats dans l'espace public. D'où les interrogations suivantes : la démocratie sanitaire est-elle une panacée aux injustices épistémiques en santé? Comment en faire une notion analytique susceptible de prendre en compte la réalité sanitaire des pays du Sud – dont Haïti- confrontés à ces formes d'injustice ?

Mots-clés : *Démocratie sanitaire – Injustices épistémiques – Usagers – Pays du Sud – Haïti*

Argument

Dans le contexte géopolitique actuel, le monde fait face à une montée des régimes autoritaires ou un processus de « de-démocratisation »¹. La démocratie se trouve réduite à sa plus simple expression dans les régimes politiques de type libéral.

Cette crise des démocraties libérales entraîne dans un des pays de l'hémisphère – à savoir Haïti - l'effondrement de l'Etat, la résistance de larges secteurs de la société civile recoupant les masses. Ces secteurs s'érigent contre les pratiques politiques autoritaires et le poids d'une certaine économie de la violence en lien avec les groupes armés ou une économie de la violence exercée sur la base d'une logique rentière, produisant de plus en plus des masses d'« exclus » (Balibar 2010 :241-251) et de « sans » : sans droit de santé, sans droit à l'éducation, sans droit à la vie, etc. Ferions-nous face à la fin d'un paradigme d'une certaine « démocratie » tant à l'échelle nationale que régionale ou mondiale ?

Le discours du capitalisme triomphant–qui, réduisant la démocratie à un credo sans trop grande conviction et sans effet réel sur la vie des peuples ou des masses d'exclus de la mondialisation

¹ .Voir : Appendix—ValeriyaMechkova, Anna Lührmann, and Staffan I. Lindberg, «How Much Democratic Backsliding? », in, *Journal of Democracy*, No 28, October 2017, p.: 162–69./ « Autocratisation turns viral Democracy report 2021 », in, V-Democratization Consulté en ligne: <https://www.v-dem.net/files/25/DR%202021.pdf>.

économique, s'est constitué depuis la chute du mur de Berlin (1989) et qui devait marquer la fin du siècle de la bête (Badiou 2005 : 23) ou l'âge des dictatures (Chaputot2008) - connaît une crise sans merci. Cette « crise » de la démocratisation est aussi la crise de la grammaire occidentale des régimes politiques et d'un certain discours.

Ce discours triomphaliste qui se définissait par la supériorité des démocraties dites libérales (qui se résume en « marché libre », l'« organisation des élections 'libres' » et le « respect des droits de l'homme ») sur les régimes dits dictatoriaux, lesquels seraient incapables de respecter ces trois dogmes de l'orthodoxie libérale et de ce fait seraient condamnés à échouer. La crise de ses démocraties révèle les limites d'une telle lecture caricaturale.

Un phénomène assez paradoxal se révèle dans le contexte actuel : celui de la « dé-démocratisation de la démocratie libérale et la libéralisation des régimes autoritaires » (Merieau 2019 : 16) ou la montée d'une certaine « anti-démocratie » (Bozarslan : 2021). Avec la montée de l'anti-démocratie, c'est toute une grammaire des régimes politiques qui est en crise.

En Haïti, cette crise prend la forme de la montée des inégalités économiques avec les politiques néolibérales menées par les gouvernements successifs en grande partie élus démocratiquement. Les crises post-électorales et le surgissement des groupes de gangs dans les milieux urbains, plus précisément, ont contribué à renforcer la haine de la démocratie et un discours nostalgique des gouvernements dictatoriaux comme celui de papa Doc.

Liste de participants

Liste des intervenants

1. Jean Waddimir Gustinvil
2. Sabine Lamour
3. Stephane Douailler (En ligne)
4. Anders Fjeld (En ligne)
5. Benjamin Franklin
6. Jerry Michel (En ligne)
7. Jhon Picard Byron
8. Diego Paredes Goicochea (En ligne)
9. Mislol Dexai
10. Frederic Gérald Chery
11. Lukinson Jean (En ligne)
12. Odonel Pierre-Louis
13. Louis Rodrigue Thomas
14. Edelyn Dorismond
15. Mickelson Celestin

Etudiants de licence et Master

16. Thara Saint Hilaire
17. Mirlie Darrelus
18. Euthnide Elasco
19. Felan Jean
20. Ronaldo Elie
21. Emile Shakespeare
22. Casy Ruben
23. Shelton Saintil
24. Vedna Dezulmé
25. Oscar Laguerre
26. Nacius Wasgens
27. Immacula Tilus
28. Patenska N. Piersaint
29. Dahana Dervil

L'équipe logistique et d'accueil

30. Flaure Joseph, Faculté d'Ethnologie, Secrétaire du laboratoire LADIREP
31. Thara Saint Hilaire, ENS, Mémoire, Département de Lettres modernes/ENS
32. Mirlie Darrelus, Département de philosophie, Mémoire/ENS
33. Euthnide Elasco, Département de philosophie, Mémoire/ENS
34. Maloune Guercelus, Faculté d'Ethnologie, Service de gestion des sossiers académiques
35. Mme Vedna Desulme, Département de philosophie/ENS
36. Francesca Mintor, Département de Lettres Modernes/ENS
37. Tamara Versené, Faculté d'Ethnologie, secrétariat du décanat.